Stratégie locale de développement portée par la
CANDIDATURE LEADER PUY-DE-DÔME 2023-2027

I. Un programme européen de développement rural sous l'autorité de gestion de la Région Auvergne Rhône Alpes

Lors de sa session en juillet 2020, en sa qualité d'autorité de gestion, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a arrêté sa stratégie pour la mise en œuvre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023-2027. Consacrée au programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), la priorité N°5 du FEADER consiste à « *favoriser l'attractivité des zones rurales et la relocalisation de leur économie, en préservant les ressources naturelles et en relevant le défi du changement climatique* ».

En mars 2022, un appel à candidature LEADER a été lancé par la Région auprès des territoires pour une réponse avant le 30 décembre 2022. La particularité de ce nouveau programme est la sélection d'une candidature unique et fédératrice à l'échelle d'un département. Une enveloppe prévisionnelle régionale de 74,3 millions d'euros est consacrée à LEADER pour l'ensemble des territoires bénéficiaires.

En outre, chaque candidature LEADER doit intégrer obligatoirement quatre priorités régionales dans sa stratégie locale de développement :

- ***Revitaliser les centres-bourgs v****ia une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural ;*
- ***Construire une offre touristique renouvelée,*** *diversifiée et accessible en réponse aux attentes de la clientèle et s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs ;*
- ***Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de valeur ajoutée*** *par le maintien et le développement de nouvelles activités en s'appuyant sur les ressources et les compétences locales ;*
- *Prendre en compte de manière transversale* ***les enjeux de transition énergétique et écologique.***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022

En ce qui concerne les attendus de la Région pour le programme Leader 2023 2027, ils sont multiples :

- *Des centres-bourgs plus attractifs (commerces, services, emploi,…),*
- *Un meilleur accès de la population aux services et à l'emploi,*
- *Une plus grande capacité d'adaptation des territoires face aux mutations, en favorisant la diversité de l'économie rurale,*
- *Une transition énergétique et écologique engagée sur tous les territoires,*
- *Une plus grande valorisation des ressources locales au profit du territoire, naturelles, touristiques et patrimoniales, agricoles, forestières, humaines…,*
- *Une meilleure synergie entre territoires ruraux et urbains.*

II. Une candidature unique et fédératrice à l'échelle du Puy-de-Dôme autour d'une stratégie de coopération, d'innovation et d'intelligence territoriale

Dans le Puy-de-Dôme, sous l'égide d'un comité de pilotage, six territoires (actuels bénéficiaires du programme Leader 2014-2020) ont décidé de répondre solidairement en portant une seule et unique candidature :

- Deux Parcs Naturels Régionaux : « Volcans d'Auvergne » et « Livradois-Forez »
- Deux structures de développement : « le Grand Clermont » et « le SMAD des Combrailles »
- Deux intercommunalités à fiscalité propre : « l'agglomération du Pays d'Issoire » et « la communauté de communes Plaine Limagne ».

Le territoire candidat « LEADER Puy-de-Dôme » est constitué de 448 communes rassemblant un total 379 610 habitants (Insee 2017). Les 14 intercommunalités à fiscalité propre du département sont concernées à l'exception de la métropole clermontoise qui est inéligible sauf pour 4 communes, membres du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (voir liste des communes en pièce jointe). En outre, une commune du Cantal, Montgreleix fait partie du territoire candidat au regard de son appartenance à la CC du Massif du Sancy.

Afin de co-construire la stratégie de développement du futur programme, des rencontres ont été organisées depuis l'été 2022 et ont réuni à ce jour un total de plus de 300 participants :

- Six rencontres de concertation territoriale pour chacune des structures partenaires avec l'objectif de partager l'information sur le nouveau programme et d'échanger sur les enjeux spécifiques locaux
- Trois séminaires thématiques pour contribuer à l'élaboration de la future stratégie autour des priorités régionales
- Une conférence des partenaires socioprofessionnels et institutionnels
- Une rencontre finale « Demain Leader » est programmée le 25 novembre pour restituer au plus grand nombre la stratégie arrêtée et les objectifs opérationnels de la candidature.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022

Sur la base d'un diagnostic partagé et de la mise en débat des principaux enjeux avec l'ensemble des acteurs, le comité de pilotage a examiné différents scénarios pour proposer une stratégie intitulée **« OSMOSE+ »**, construite autour de la coopération, de l'innovation et de l'intelligence territoriale.

Le programme « Leader Puy-de-Dôme 2023-2027 » entend s'appuyer sur le potentiel de coopération interterritoriale locale et sans les opposer, entre les composantes urbaines, péri-urbaines et rurales du territoire. C'est une occasion inédite et une chance pour les territoires du Puy-de-Dôme de travailler ensemble autour d'une même stratégie. S'appuyant également sur la coopération entre acteurs locaux, cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire, relocaliser son économie et lutter contre le changement climatique.

Aussi, la stratégie consiste à consolider le maillage du territoire en redynamisant les centres-bourgs (une liste sera dressée dès le démarrage du programme), à renforcer le tissu économique par le soutien aux filières, aux savoir-faire des acteurs et par l'accompagnement du tourisme de demain. Enfin, elle s'attachera à créer les conditions de la résilience du territoire en réponse aux urgences et aux défis écologiques et énergétiques.

En résumé, la stratégie locale de développement du programme « Leader Puy-de-Dôme 2023-2027 » s'appuie sur trois orientations majeures :

- **Renforcer l'attractivité du territoire en consolidant son maillage et sa promotion autour d'une offre globale de services adaptée aux populations**
- **Agir pour la relocalisation de l'économie par l'accompagnement des entreprises et des filières**
- **Préparer l'avenir du territoire en accompagnant les transitions.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022

OSMOSE+
coopération acteurs territoires
Puy-de-Dôme

OSMOSE+ : une stratégie de la coopération, de l'innovation et de l'intelligence territoriale

Objectifs stratégiques	Fiches Actions (FA)	Objectifs opérationnels
I. Renforcer l'attractivité du territoire en consolidant son maillage et sa promotion autour d'une offre globale de services adaptée aux populations	**FA1. Faire de la qualité de vie, une source d'attractivité nouvelle du territoire**	Redynamiser les centres-bourgs, porte d'entrée de l'accueil et du maintien des populations
		Développer une offre culturelle structurante de proximité et favoriser des partenariats culturels interterritoriaux
		Promouvoir l'image du territoire auprès de ses habitants actuels et à venir, des entreprises, des prescripteurs et de ses visiteurs
		Soutenir l'organisation des services à la population et renforcer la cohésion sociale dans les centres-bourgs
II. Agir pour la relocalisation de l'économie par l'accompagnement des entreprises et des filières	**FA2. Développer une économie vertueuse, génératrice d'emplois durables et non délocalisables**	Inventer le tourisme de demain, durable et accessible, valorisant les savoir-faire et les patrimoines.
		Soutenir une économie de proximité décarbonée et développer l'économie circulaire
		Dynamiser les filières écoresponsables, valorisant les ressources locales
		Accompagner l'innovation, l'entreprenariat local et l'employabilité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022

Objectifs stratégiques	Fiches Actions (FA)	Objectifs opérationnels
III. **Préparer l'avenir du territoire en accompagnant les transitions**	**FA3. Renforcer la résilience du territoire en réussissant le pari des transitions énergétique et écologique**	Encourager les mobilités durables inclusives
		Renforcer l'ingénierie technique et financière au service des transitions énergétique et écologique
		Soutenir la relocalisation du système alimentaire territorial
		Encourager les actions de préservation des ressources naturelles

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022
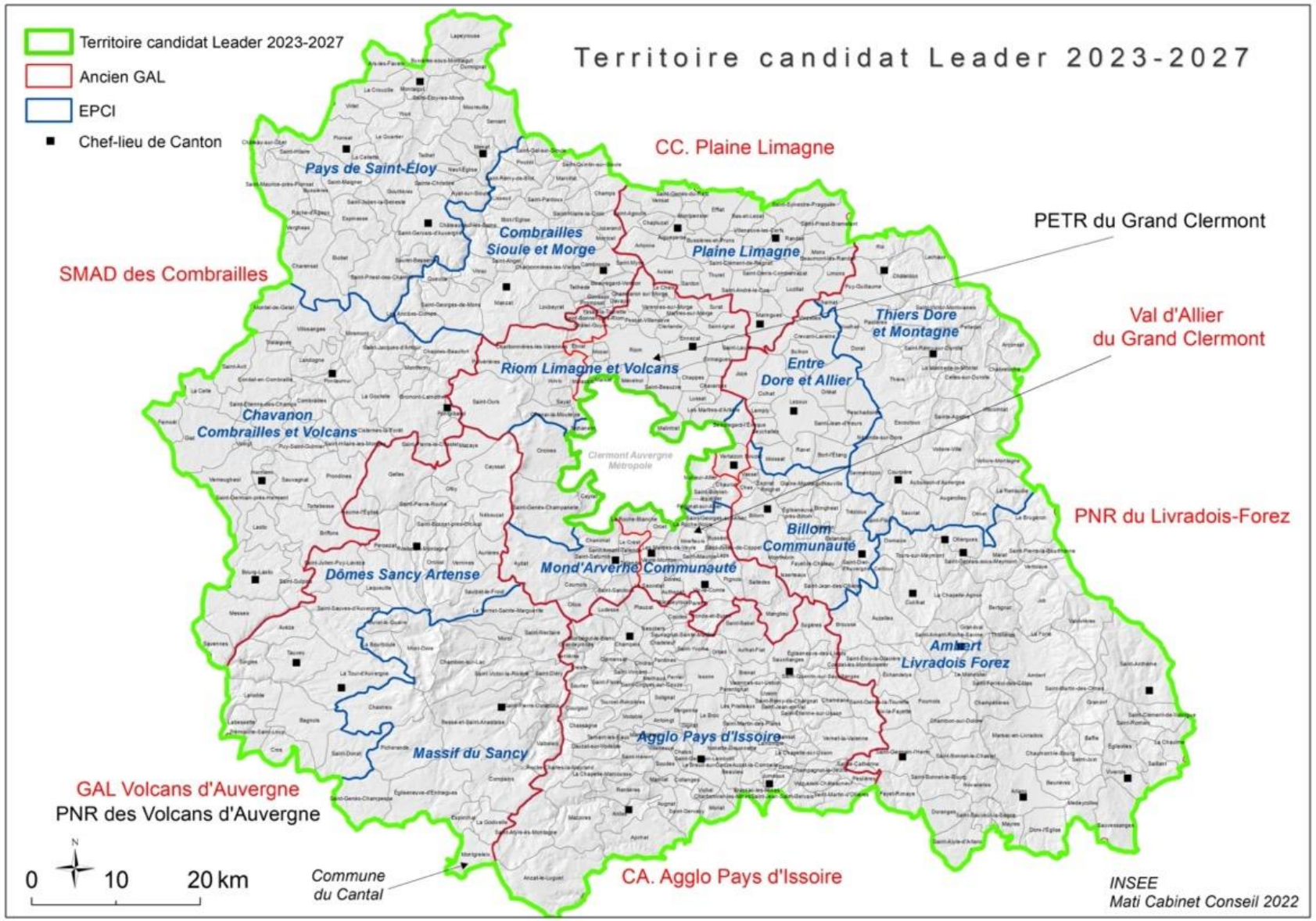
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
063-200048171-20221208-763-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/12/2022